



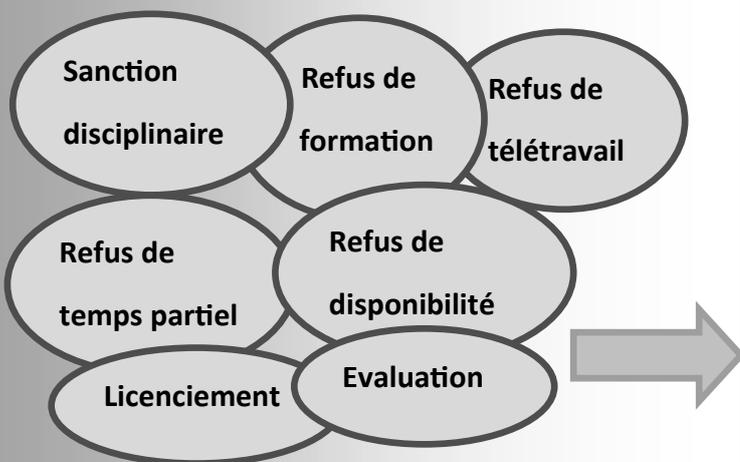
La C.C.P., C'est quoi ?

Une C.C.P. , c'est quoi ? :

La C.C.P. (commission consultative paritaire) est un organe consultatif constitué à parité de représentants de l'administration désignés et de représentants du personnel élus. La CCP a pour principal but d'étudier les dossiers individuels : toutes les étapes importantes de votre carrière ou contrat y sont traitées.

La CCP d'Administration Centrale regroupe tous les contractuels et personnels techniques à statut particulier (IA : Ingénieur Adjoint , IME, IEC ,ouvriers et conducteurs poids lourds)

Les compétences de la CCP :



Libres, Indépendants,
déterminés pour
Le respect du Droit,
Le Droit au respect



Voter aux prochaines élections, c'est choisir l'équipe qui va vous défendre dans toutes ces situations. En dehors de ces échéances, vos représentants sont aussi là pour vous écouter, répondre à vos questions en toute confidentialité et vous assister si nécessaire.

Qui parmi nous peut être certain (e) qu'il (ou elle) ne sera jamais concerné(e) ?

**PLUS FORTS
ENSEMBLE**

**PLUS FORTS
ENSEMBLE**





ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 **2022**

#JeVoteFO

Libres, Indépendants, Déterminés pour
Le respect du Droit, le droit au respect.

Manon	MARTIN	SG / SIEP
Ramatoulaye	GAYE	DAJ
Thierry	FERRANDIZ	SG / SIEP
Patrice	FOUTIEAU	SRH3 /SD
Jean	BARBERA	SG / SIEP
Serge	MARIE- MAGDELEINE	SG / SIEP
Ludivine	GARON	SG / SIEP
Michelle	RAJOEL	SG / SIEP



Votez et faites voter pour la liste FO
CCP Agents Contractuels AC



Dans une fonction publique en transformation,
DE VOTRE CÔTÉ, A VOS CÔTÉS.

